

BRETAGNE *Vivante*

Une année dans le réseau des réserves / Rencontres régionales / Estuaire de la Loire / Oiseaux des jardins / Mécénat / Végétalisation des rues



E. Langier

Action... Action... Action...

[illegible][illegible][illegible]

Action... Action... Action... Action... Action

The collage includes several book covers from the 'Penn Ar Bed' series. Visible titles include:

- 'PENN AR BED' (yellow cover) featuring a polar bear.
- 'PENN AR BED' (green cover) featuring a landscape with water and rocks.
- 'PENN AR BED' (blue cover) featuring a man waving.
- 'PENN AR BED' (light blue cover) featuring a dog's face.
- 'PENN AR BED' (yellow cover) featuring a white bear.
- 'PENN AR BED' (dark blue cover) featuring a large owl.
- 'PENN AR BED' (purple cover) featuring pyramids.
- 'PENN AR BED' (orange cover) featuring a person climbing a rock.
- 'PENN AR BED' (yellow cover) featuring a landscape with mountains.
- 'PENN AR BED' (blue cover) featuring a waterfall.
- 'PENN AR BED' (green cover) featuring a rocky cliff.
- 'PENN AR BED' (black cover) featuring a penguin.
- 'PENN AR BED' (brown cover) featuring a landscape with trees.
- 'PENN AR BED' (red cover) featuring a bull.
- 'PENN AR BED' (green cover) featuring a butterfly.
- 'PENN AR BED' (brown cover) featuring a badger.
- 'PENN AR BED' (red cover) featuring a deer.

[illegible]

Une évolution historique

Il y a 54 ans (voire 101 ans) que la dynamique de la mise en réserve d'espaces naturels a été lancée en Bretagne par les associations. Leur nombre a crû d'autant plus exponentiellement que les surfaces concernées ont diminué : les réserves de chiroptères se limitent à l'espace des gîtes. De multiples formes de protection et de gestion des espaces naturels sont apparues. De multiples menaces sur les espaces naturels aussi. Aujourd'hui, paradoxalement, on peut observer que, si de multiples textes législatifs et des directives contribuent à la protection de la faune, de la flore, du patrimoine géologique et des habitats, la logique du système économique dominant et l'incompétence de nombre d'élus en matière d'écologie mettent en péril jusqu'au fondement même des équilibres naturels à grande échelle. Nous avons gagné dans le détail et perdu dans l'essentiel.

Cette situation structurelle et historique doit nous conduire à définir de nouvelles stratégies pour la protection de la nature.

Toutefois, pour relever les défis qui ne nous attendront pas, nous devons impérativement retrouver des marges budgétaires et résorber des déficits récurrents.

La question de la nature sauvage reste centrale. Les vieilles tendances culturelles comme le poids de l'endoctrinement de masse contribuent à entretenir la peur de la nature et la volonté de la domestiquer dans tous ses aspects. Nous avons globalement su maintenir une orientation fondamentale pour la nature sauvage en faisant le choix de l'intervention minimale. Nous n'avons rien de plus précieux à transmettre au futur Conservatoire d'espaces naturels pour qu'il en fasse sa philosophie.

La question des mesures compensatoires va devenir centrale et les banques spécialisées ou les Conservatoires d'espaces naturels proposant des « crédits compensatoires » aux aménageurs vont totalement changer la donne en matière de protection. La nature ne sera plus un obstacle aux projets mais une donnée chiffrée entièrement délocalisable.

La question de la communication va être d'autant plus centrale pour nous que les partenariats que nous multiplions pour le plus grand bien de la biodiversité ne le sont pas forcément pour notre visibilité. Or, nous devons absolument rester « une voix pour la nature » et valoriser ce qui fait notre richesse : le travail collectif de bénévoles et de salariés (l'équivalent d'au moins 100 emplois à plein-temps). Ce numéro 26 de votre revue en est, une fois de plus, l'illustration.

François de Beaulieu,
Secrétaire général

sommaire

- p. 2 > Action
- p. 3 > Éditorial
- p. 4-5 > Portrait Là-bas dans les monts d'Arrée
- p. 6-7 > Action Les 24 h de la biodiversité à Nantes
- p. 8 > Vie de l'association Les Rencontres de Printemps 2013
- p. 9-10 > Action Le programme « Life + Mulette » en images
- p. 11-12 > Action L'estuaire de la Loire en danger
- p. 13-16 > Dossier spécial Le réseau des réserves
- p. 17-19 > Réserves Des épicéas aux bruyères
- p. 20 > Vie de l'association Un programme sur l'avocette élégante
- p. 21 > Vie de l'association L'emploi associatif, variable négligeable ?
- p. 22 > Action Végétalisons nos murs et nos façades
- p. 23 > Action Bilan du comptage des oiseaux des jardins 2013
- p. 24 > Nouvelles d'ici et d'ailleurs Brèves
- p. 25-26 > Catalogue
- p. 27 > Notes de lectures
- p. 28 > Paradoxes Notre langue est universelle

François de Beaulieu
Luc Guihard
Leïla Bizien & Olivier Ganne
Leïla Bizien
Marie Capoulade
Françoise Le Strat
Maïwenn Magnier
Emmanuel Holder
Guillaume Gélinaud & Arnaud Le Houédec
Roger Uguen
Laure Pinel
Guillaume Gélinaud

Fabrice Nicolino

Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3 000 adhérents et gère plus de 100 sites protégés dont cinq réserves naturelles nationales et deux régionales.

Directeur de la publication : François de Beaulieu.

Bretagne Vivante-SEPNB, 186, rue Anatole France, BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3, France

Tél. : (+33) (0)2 98 49 07 18

Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80

Courriel : contact@bretagne-vivante.org

Site : www.bretagne-vivante.org

Merci à Jacques Benoît et Serge Le Huitouze pour leurs relectures.

Dessin de couverture : Erill Laugier.

Coordination : Leïla Bizien - Maquette : Bernadette Coléno, 18, rue J. Guesde - 29200 Brest - Imprimerie : Imprimerie du Commerce, Quimper - N°ISSN 1623-4146
Tirage : 2 800 exemplaires.

Là-bas dans les monts d'Arrée...

Rencontre avec Marie et Yannick Frézel,
producteurs de viande bovine
qui font rimer au quotidien agriculture avec nature.

Devant nous, les landes tourbeuses qui bordent l'Elez, derrière nous, les landes sèches qui dominent le réservoir Saint-Michel de Brennilis. À chaque fois, un paysage sauvage où s'exprime tout le romantisme des montagnes d'Arrée, une sorte de carte postale démesurée, un idéal pour promeneur en mal d'espace, de solitude, de nature.

Luc Guihard
éducateur à l'environnement
luc.guihard@bretagne-vivante.org



Nous sommes à Margily en Loqueffret. C'est ici que Yannick et Marie tiennent leur ferme en bio. 190 hectares, « pas une grande ferme mais une vaste ferme » souligne Yannick, composée de landes plus ou moins humides, de tourbières, de prairies maigres et humides et de quelques parcelles plus sèches enserrées dans un bocage dense sur lesquels pâturent une centaine de charolais(es). Le qualificatif agricole le plus adapté à la ferme ? Pauvre. Et même pauvre de chez pauvre. À se demander ce qui a pu les pousser à s'y installer.

Deux choses revendiquées haut et fort : un très fort attachement à la nature et un grand attrait pour les défis. En parcourant la ferme, on se dit qu'ils ne pouvaient pas mieux choisir. La nature, sous sa forme sauvage, s'ex-

prime partout et les conditions agromomiques sont très... particulières. Ajoutez-y un périmètre de captage et un périmètre Natura 2000 et vous aurez fait le tour des contraintes.

Des contraintes ? Pas du tout. Yannick et Marie y voient au contraire des atouts. Toujours l'idée du défi : exploiter, terme que Yannick emploie à contrecœur, sur un terroir pauvre permet d'éviter la concurrence pour le foncier. Personne n'en veut. En plus, la faible richesse du sol apporte une riche biodiversité. « **Avoir une ferme stérile en biodiversité, ça me ferait mal au cœur** ». La ligne de conduite sur la ferme est : « Garder le patrimoine naturel existant, le transmettre et même l'améliorer ». Attention, par « améliorer », entendre plus de buses, de courlis cendrés, de busards, de lyco-

pode inondé, d'écosystèmes fonctionnels, de biodiversité, d'eau propre et même de castors...

Aurions-nous affaire à des dilettantes qui pratiquent une agriculture décontractée, plus nature qu'agriculture ? Plus philosophes et contemplatifs qu'agronomes et techniciens ? Ce serait-là commettre une grave erreur de jugement. En effet, suivant ses propres mots, Yannick ne nie pas son côté « productiviste et technique orienté vers les résultats ». Marie, aux manettes du laboratoire de transformation, se retrouve également dans cette description. Leur formation initiale n'y est pas étrangère. Lycée hôtelier et Brevet agricole professionnel pour l'une, tout le cursus du BEP au BTS agricole pour l'autre. Le cheminement classique, celui qui « t'apprend à faire pousser du maïs » et fait du paysan un producteur-consommateur de produits phyto, de produits véto, d'engrais... Mais, paradoxalement, l'apport technique, la rationalité et la recherche de résultat qui y est associée lui a plu. C'est d'ailleurs en Nouvelle-Zélande, chez les producteurs laitiers les plus performants, que Yannick ira se perfectionner, histoire de faire encore mieux. Là-bas, une traite peut compter 2 500 bêtes et on arrive à produire un million de litres de lait par travailleur ! On comprend que c'est excitant pour un amateur de défis.

Ce séjour néozélandais va effectivement être formateur et bousculer quelques principes de base. La découverte majeure : « **une vache peut ne manger que de l'herbe sans mourir !** ». Une claque pour quelqu'un formé au dogme du calcul de la ration complémentée à la protéine près. À partir de là, la réflexion est enclenchée, la critique sera constructive et se dessine la future ligne de conduite « être en symbiose avec l'environnement, être économiquement rentable en recherchant l'autonomie et écologiquement positif ». Deux licences, en marketing et en écotourisme, confirment ces orientations.

En fait, sur leur ferme, Yannick et Marie font de l'écologie. C'est dit : « **c'est mon exploitation** [terme qu'il n'aime toujours pas] **qui fait la richesse de la biodiversité. Si je ne fais rien, ça s'appauvrit** ». L'esprit rationnel sans cesse en éveil chez Yannick n'est pas dérouté par l'apparent désordre des lois de la nature. Au contraire, il y en a encore là un défi qui le ravit : comprendre la pousse de la molinie, saisir le meilleur moment pour pâturer une lande, évaluer comment l'écosystème va permettre de rattraper une erreur de gestion, s'appuyer sur la mosaïque des habitats pour que les vaches en tirent le meilleur profit. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard qu'il a gardé le troupeau charolais du précédent propriétaire, « ces bêtes étaient compétentes sur la lande ».



Parcourir la ferme en sa compagnie n'a rien d'une simple visite technique. La balade tient de la leçon d'agronomie quand il explique la « méthode Hérody », de la leçon d'écologie quand il commente « la prairie humide oligotrophe, un filtre naturel » et de la balade contemplative quand il dit, en regardant ses vaches : « **c'est ça que j'aime, des bêtes heureuses et calmes** ».

Actuellement, une idée lui trotte dans la tête : augmenter la surface de la station de lycopode inondé, plante protégée très rare. Pour cela Yannick va prendre conseil, celui de naturalistes, de botanistes. Car si les conseillers agricoles ne viennent plus à Margily, Yannick recherche le contact avec les naturalistes de tous poils et plumes susceptibles de le faire progresser dans la connaissance des écosystèmes de sa ferme, discute régulièrement avec ses pairs. Toujours l'idée de faire bien, de faire mieux dans l'échange au bénéfice de tous.

Depuis peu, Yannick et Marie ont ouvert un magasin, Les landes celtiques, pour proposer en direct leurs produits et ceux d'autres producteurs. Il est écrit sur l'enseigne « **Quand l'agriculture rime avec Nature** ». Ce n'est pas un effet d'annonce, on vous le certifie, le geste est largement joint à la parole.

Vous pourrez bientôt le vérifier car, parmi leurs projets, il y a celui d'accueillir les visiteurs pour leur révéler toutes les richesses de Margily. ■

Pour goûter la viande, en caissettes ou au détail,
et les plats cuisinés de Marie :
À Loqueffret, au magasin près de l'école, les mardi et samedi
matin et le vendredi en fin d'après-midi.

www.leslandesceltiques.com
06 44 00 03 67

Les 24 heures de la biodiversité à Nantes

Dans le cadre de « Nantes, Capitale Verte Européenne », Bretagne Vivante s'est associée à Nantes Métropole pour organiser les 24 heures de la biodiversité à Nantes les 28, 29 et 30 juin dernier.

Leïla Bizien,
chargée de communication et
d'animation de la vie associative
leila.bizien@bretagne-vivante.org

Olivier Ganne
coordinateur départemental Loire-Atlantique
olivier.ganne@bretagne-vivante.org

Un concept hors du commun

Organisées sur la base des deux défis pour la biodiversité, en 2009 dans le Golfe du Morbihan (Bretagne Vivante n° 18) et 2010 en Rade de Brest (Bretagne Vivante n° 20), les 24 heures de la biodiversité ont pour objectif de réunir un maximum de naturalistes, toutes spécialités confondues, afin d'inventorier les sites sélectionnés de l'agglomération nantaise.

En parallèle de cette dimension naturaliste, les 24 heures de la biodiversité ont pour but d'amener le public à rencontrer les naturalistes et à découvrir leur métier et le fruit de leur travail. C'est aussi l'occasion de partager, de jouer, de s'émerveiller grâce à de nombreuses activités autour de la nature.

En quelques chiffres

- 54 naturalistes
- 24 heures de prospection
- 10 sites inventoriés
- 2604 observations
- 835 espèces
- 13 ateliers et animations nature
- 13 rencontres entre le public et les naturalistes sur le terrain

Des découvertes pour tous

Tout au long du week-end, petits et grands ont pu découvrir la nature à travers des ateliers ludiques installés au Jardin des Plantes de Nantes. Alors que les plus téméraires grimpaient aux arbres et découvraient la biodiversité en haut des branches, d'autres apprenaient les bases de la photo macro le nez dans l'herbe. Les gourmands dégustaient des plantes comestibles et les



Sortie papillons nocturnes

joueurs tentaient de résoudre les énigmes du grand jeu de la biodiversité.

Pendant ce temps, aux quatre coins de l'agglomération nantaise, les naturalistes faisaient découvrir au public leur métier et l'objet de leur curiosité, pour les uns les oiseaux, pour les autres les plantes ou encore les papillons. Il y en avait pour tous les goûts.

Le samedi en soirée, une ambiance musicale résonnait entre les arbres. Les musiciens de ((l'Echo SystM)), après leur prestation musicale et ludique, ont ensuite laissé place au cinéma en plein air avec la projection de la « Vie sauvage dans les roseaux ».



Bretagne Vivante

Découverte botanique par le goût avec Terre des plantes



Bretagne Vivante

Toujours plus proche de la nature en grimpant aux arbres avec Port Libre



Vannerie sauvage et jouets buissonniers avec Grain de Pollen

Premier retours sur les résultats

Alors que l'analyse des données est encore en cours, nous pouvons déjà revenir sur les résultats bruts de ces 24 heures d'inventaires naturalistes.

En concertation avec Nantes Métropole, Bretagne Vivante avait sélectionné 10 sites pour cet inventaire, l'idée étant de pouvoir suivre l'évolution de la biodiversité de ces milieux en renouvelant l'expérience régulièrement dans les années à venir.



Les mammifères

17 espèces appartenant à ce groupe ont été recensées dont 5 espèces de chiroptères (pipistrelle commune, pipistrelle de Kuhl, murin de Daubenton, noctule commune et sérotine commune). Nous avons également pu noter la présence de la loutre à Vertou et découvert la présence d'une colonie de murins sous un pont à Rezé.

Les oiseaux

Les ornithologues étaient, comme bien souvent, l'un des groupes les plus représentés en terme de naturalistes. 86 espèces ont été comptabilisées parmi lesquelles on compte des espèces rares ou protégées telles que le héron pourpré, la grande aigrette, le gobemouche gris, la linotte mélodieuse ou encore bouvreuil pivoine. À noter également, de belles surprises comme la cigogne noire et la chevêche d'Athéna entendue non loin du centre-ville de Nantes.

Les amphibiens et les reptiles

L'époque de prospection (pour les amphibiens) et les conditions météo (pour les reptiles) n'ont pas aidé les naturalistes pour ces groupes et ce sont seulement 4 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles déjà connues qui ont été inventoriées.

Les insectes

Durant les 24 heures d'inventaire, les entomologistes ont recensés 170 espèces d'insectes (papillons de nuit, papillons de jour, libellules, orthoptères et coléoptères).

Peu de spécialistes dans le domaine des invertébrés, une météo défavorable pendant la prospection et un printemps froid explique la faible diversité d'insectes rencontrés. La présence de l'agrion de mercure est cependant à noter.

Les mollusques

Parmi les mollusques aquatiques, 7 gastéropodes et 4 bivalves ont été recensés, ce qui représente une bonne diversité d'espèces. Pour les mollusques terrestres, du fait d'un manque de prospection, seulement 5 gastéropodes et 5 limaces ont été inventoriés. La présence de deux espèces introduites (corbicule et hydrobie des antipodes) a également été constatée.

La botanique

L'inventaire botanique a comptabilisé 508 espèces parmi lesquelles on retrouve 18 nouvelles espèces inconnues jusqu'à présent pour l'agglomération nantaise dont 5 espèces indigènes rares ou en régression (*Campanula patula* L., *Ranunculus tripartitus* DC., *Potamogeton berchtoldii* Fieber, *Vulpia ciliata* Dumort., *Rosa stylosa* Desv.).

Un bilan détaillé de l'inventaire réalisé sur l'agglomération nantaise dans le cadre des 24 heures de la biodiversité sera bientôt disponible sur le site internet de Bretagne Vivante (www.bretagne-vivante.org). ■



M. Capoulade

Drôle d'oiseau !

Des Rencontres de Printemps sous le signe des échanges

Leïla Bizien,
 chargée de communication et
 d'animation de la vie associative
 leila.bizien@bretagne-vivante.org

Après quelques tests concluant lors des précédentes Journées d'Automne, Bretagne Vivante a choisi de mettre l'accent sur l'aspect participatif des ateliers proposés cette année lors des Rencontres de Printemps.

Revenons donc quelques mois en arrière, le 18 mai dernier à Perros-Guirec dans les Côtes-d'Armor. Alors que les premiers participants découvrent le centre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), les intervenants et animateurs préparent déjà leur matériel. En effet, c'est tout nouveau, Bretagne Vivante a choisi, pour aborder les thèmes qui font l'actualité, de mettre en pratique de véritables méthodes d'animation de réunion telles que le « World Café », le « Débat mouvant », la « Carte heuristique » et l'« Interview mutuelle ». Le but est d'amener les participants à travailler ensemble et à être tous actifs dans la réflexion. Entre « paperboard », éclatement en petits groupes et déplacements en tous genres, ces ateliers sont loin de ressembler aux traditionnelles réunions que nous connaissions jusqu'à présent.

Pour conclure chaque atelier, le groupe a pris des engagements pour faire perdurer la réflexion et poursuivre l'action (voir encadré).

En fin d'après-midi, nous nous retrouvons tous pour une table ronde autour du thème « Quand les associations environnementales pèsent dans le débat », où il est question du collectif qui vient de se créer entre les 17 associations de protection de l'environnement en Bretagne.

Le point d'orgue des Rencontres de Printemps est, bien entendu, l'Assemblée Générale de l'association. Celle-ci a voté et adopté le nouveau projet éducatif ainsi qu'un règlement sur l'usage des données naturalistes. Le Conseil d'Administration a été renouvelé et nous pouvons, notamment, souligner le changement de Secrétaire général avec le retour de François de Beaulieu.

Engagements

Quelles sont les attentes en termes d'activités naturalistes à Bretagne Vivante ?

Les engagements du groupe :

- Aller vers plus de transversalité à l'interne et à l'externe
- Construction et officialisation des groupes naturalistes à différentes échelles territoriales
- Mise en place du portail « Faune Bretagne » (Visionature) et du nouveau site internet de Bretagne Vivante

Comment investir le champ Agriculture & Biodiversité ?

Les engagements du groupe :

- Identifier des agriculteurs potentiellement intéressés
- Produire et communiquer une présentation de la démarche de création d'un réseau
- Développer des recommandations tenant compte des contraintes agricoles

Comment prendre en compte le territoire dans la mise en place de nos animations ?

L'engagement du groupe :

- Mutualiser nos expériences et nos compétences

Travailler ensemble, est-ce facile ?

Les engagements du groupe :

- Créer un encadré pour la revue Bretagne Vivante mettant en avant des expériences de travail collectif
- Mettre en place un temps, dans l'année, pour présenter des actions réalisées par des bénévoles et des salariés et rédiger un article pour la revue Bretagne Vivante
- Présenter, chaque année lors des Rencontres de Printemps, « Le bide de l'année »

Quelle plus-value un CEN apporterait-il à la nature en Bretagne ?

Les engagements du groupe :

- Mutualiser nos connaissances, techniques et savoir-faire
- Développer la cohésion entre les associations

Désireux d'améliorer chaque année nos rencontres, nous vous retrouverons les 16 et 17 novembre à Mûr-de-Bretagne pour les Journées d'Automne, un week-end sous le signe de la convivialité et du partage. Découvrez le programme joint à la revue. ■



Temps de réflexion en petits groupe



Toujours des moments de détente pour discuter plus légèrement... ou pas



Une fois les murs couverts de propositions, il est temps de synthétiser

Le programme LIFE+ « mulette » en images

*Retour sur les
derniers mois du
programme européen
de conservation de la
moule perlière d'eau
douce...en images !*

Marie Capoulade
coordinatrice du programme LIFE+
marie.capoulade@bretagne-vivante.org

Action

Février 2013 : colloque et visite de sites en Irlande

La rivière Bundorragha dans le Connemara en Irlande compte environ 2,5 millions de mulettes perlières sur 3 km de cours d'eau. Le poisson-hôte est ici le saumon atlantique. Le secteur, très prisé par les pêcheurs à la mouche, est surveillé par un garde de pêche privé car l'accès est restreint et il est interdit de marcher dans le cours d'eau.



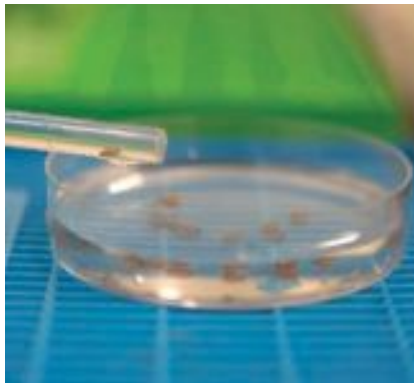
Marie Capoulade



Pierre-Yves Pasco

Mai 2013 : des jeunes mulettes à la station

À la station d'élevage de Braspars, les jeunes mulettes perlières de 1 an mesurent environ 5 mm. En février 2013, il a été estimé qu'il y avait environ 5 500 jeunes de 1 an, soit presque deux fois plus que ce qu'il reste de mulettes dans le milieu sauvage en Bretagne... les efforts de conservation se poursuivent.



Hervé Romé



Mai 2013 : coupe de résineux sur les rives du ruisseau de l'étang du Loc'h

Au niveau de la population de moule perlière du Loc'h, les rives du ruisseau sont plantées d'épicéas de Sitka proches de la maturité. Les parcelles situées en rive gauche, gérées par l'ONF, ont été exploitées à l'hiver 2012-2013 pour éclaircir les berges et permettre à une végétation feuillue de reprendre le dessus, naturellement.



Hervé Romé



Juin 2013 : tournage d'un reportage pour France 2

Une équipe de France 2 est venue nous rencontrer pour tourner un reportage dans le cadre de la rubrique scientifique de l'émission Télématin. Le reportage a été diffusé le 18 juillet 2013. Il se trouve disponible sur notre site internet :

www.life-moule-perliere.org/bretagne-vivante-programme-life.php



Marie Capoulade

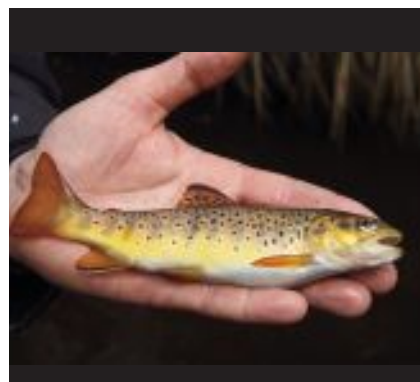


Juin 2013 : pêche d'indice d'abondance

Des pêches d'indice d'abondance truite ont été réalisées sur le ruisseau de l'étang du Loc'h le 12 juin 2013 par la Fédération de pêche des Côtes-d'Armor. Cette manipulation ne nuit pas aux poissons, elle permet simplement d'estimer la densité en jeunes et ainsi d'en déduire la capacité de la population à se renouveler.



René-Pierre Bolan



Août 2013 : visite de Gilbert Cochet

À l'occasion du tournage du film du programme LIFE+ par Hervé Ronné, nous avons eu la chance de passer une journée avec Gilbert Cochet, attaché au Muséum National d'Histoire Naturelle et expert indépendant au Conseil de l'Europe. Il est à l'origine des premiers grands inventaires de mulette perlière en France dans les années 1990.



François de Beaudieu



Hervé Ronné

Septembre 2013 : inauguration de la station d'élevage

Une soixantaine de personnes a participé à l'inauguration de la station d'élevage de moules perlières à Brasparts. Élus, partenaires techniques et financiers, ont pu découvrir la mulette perlière, son cycle de vie, son habitat et la station d'élevage où grandissent déjà plusieurs centaines de jeunes mulettes. Cette journée fut l'occasion de revenir sur les premières années du LIFE+ mais aussi de faire des projets pour l'avenir.



L'estuaire de la Loire en danger

Françoise Le Strat
section Estuaire Loire Océan

Après l'installation d'une éolienne monstrueuse, en dépit de la loi littoral, sur le site du Carnet pourtant classé en zone rouge pour l'éolien terrestre, les projets d'aménagement se multiplient dans l'estuaire de la Loire malgré une volonté affichée des pouvoirs publics de défendre ce qui peut l'être encore en relançant l'étude d'une Réserve naturelle nationale (RNN) : création d'une zone industrielle au Carnet, extension des quais du terminal roulier à Montoir, création d'une zone pour les Énergies Marines Renouvelables (EMR) sur l'emplacement de la dernière vasière de la rive nord à Méan et relance du débat sur un nouveau franchissement en aval de Nantes.

Ce foisonnement de projets orchestré par le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire et largement soutenu par les collectivités territoriales et les acteurs économiques amène Bretagne Vivante à tirer le signal d'alarme.

L'estuaire de la Loire, une zone naturelle exceptionnelle

Il est composé d'une grande diversité de milieux — eaux libres, vasières, roselières, prairies humides, bocage — et situé au centre du vaste réseau de zones humides de la basse Loire estuarienne (Loire, Grande Brière, Grand-Lieu, marais salants de Guérande, marais du Mès, Erdre,

Marais Breton...). Ses fonctionnalités sont multiples (voir encadré). Il a été classé en Zone de Protection Spéciale et en Site d'Intérêt Communautaire, l'ensemble constituant le site NATURA 2000 « Estuaire de la Loire ».

Richesse naturelle et richesse économique

Cette richesse naturelle sous-tend une richesse économique importante, le plus souvent méconnue et peu évaluée. D'importants services sont rendus par l'estuaire, parmi lesquels on peut citer des fonctions naturelles comme la fonction hydrologique, le maintien des ressources halieutiques, mais également des activités économiques, comme le tou-

risme et surtout l'agriculture. Les pratiques agricoles aident au maintien des fonctionnalités principales des zones humides de l'estuaire : fonction hydraulique, fonction biologique et qualité de l'eau. En effet, dans ce territoire en équilibre précaire, la spécialité herbagère des exploitations agricoles et la gestion hydraulique des marais mise en place depuis très longtemps ont un rôle majeur dans la préservation des prairies et des marais estuariens.

Un estuaire aujourd'hui très dégradé

L'estuaire est aujourd'hui très dégradé suite aux grands aménagements réalisés tout au long du XX^e siècle. Sa chenalisation a été

obtenue en favorisant la pénétration de la marée montante par modification de sa forme — rescindement et suppression des îles, comblement des bras secondaires, endiguements — et par abaissement de la ligne d'étiage (dragages). Les zones industrialo-portuaires ont été gagnées sur les rives, notamment après comblement des grandes vasières (Montoir). Le fonctionnement de l'estuaire en a été fortement modifié. La disparition de milliers d'hectares de vasières a touché en son point le plus sensible sa fonction biologique. La forte pénétration du flot a contribué à la remontée du front de salinité jusqu'à Nantes et à l'hypertrophie du bouchon vaseux, induisant des phénomènes d'hypoxie, préjudiciables à la vie aquatique et entraînant un fort risque d'anoxie. La qualité de la masse d'eau en a été fortement touchée : l'objectif fixé au titre de la Directive Cadre sur l'Eau pour l'estuaire à l'échéance 2015 ne sera pas atteint.

Le plan « Loire grandeur nature »

La restauration de son fonctionnement, qui a été recherchée depuis les années 90 dans le cadre du plan « Loire grandeur nature », est un échec. L'opération pilote, proposée par le GIP Estuaire,

de récréation d'une vasière n'a pas été retenue. Seules quelques opérations mineures (par exemple suppression d'épis en amont de Nantes) sont lancées pour essayer d'endiguer la perte tendancielle de vasières et autres milieux connexes au lit principal.

C'est dans ce contexte que le Préfet de la région Pays de la Loire a lancé une vaste concertation autour d'un « Pacte pour l'estuaire » à la conception duquel les associations sont conviées. L'intention serait très louable si le Port n'avait pas été l'inspirateur privilégié de ce pacte ! Certes la protection d'espaces naturels de l'estuaire y a été inscrite — bravo ! — mais aussi *la destruction de la dernière vasière en rive Nord, à Méan. Que vaut une vasière naturelle face au développement d'un grand port maritime aujourd'hui ?*

Mise en garde

Dans un récent courrier, FNE Pays de Loire, la LPO 44 et SOS Loire Vivante se sont joints à Bretagne Vivante pour attirer l'attention du préfet sur la nécessité d'économiser l'espace sur les rives de l'estuaire en se développant à surface constante par utilisation de zones déjà artificialisées disponibles

et par optimisation des emprises industrialo-portuaires actuelles. Nous avons également rappelé notre attachement à ce que tout soit fait pour éviter les effets sur l'environnement et, à défaut, les réduire avant de penser à les compenser. Nous avons demandé également que les accès à l'eau soient donnés en priorité aux entreprises qui en ont réellement besoin, ce qui n'est pas le cas actuellement, puisqu'un bord à quai vient d'être attribué à Alstom pour des activités qui ne nécessitent pas la proximité du fleuve.

Une coordination pour la défense de l'estuaire

Face à ce danger et pour être entendus, nous avons engagé la mise en place d'une coordination pour la défense de l'estuaire afin de mobiliser les professionnels et les associations partenaires. Les pêcheurs professionnels et les agriculteurs se sont déjà embarqués avec nous dans cette action. Et Bretagne Vivante est partie prenante de la réflexion sur la stratégie, le périmètre et la gestion de la future Réserve naturelle nationale qui suscite déjà des réactions passionnées... ■

L'estuaire de la Loire : Des écosystèmes aux multiples fonctionnalités écologiques

- Étape incontournable de la migration des poissons amphihalins dont l'accomplissement du cycle biologique nécessite des déplacements entre les eaux douces et la mer (saumon, lamproie, alose, mulot et anguille).
- Base trophique de première importance pour des poissons marins (sole, bar, merlan, tacaud...) et des crustacés (crevette grise) qui assurent leur croissance grâce à la succession de vasières naturelles et de zones intertidales.
- Espace particulièrement favorable aux oiseaux qui viennent en grand nombre se nourrir sur plus de 2 000 hectares de vasières qui forment une ressource alimentaire essentielle (annélides, crustacés, mollusques) et assurent un rôle épurateur irremplaçable.
- Site d'importance internationale pour l'accueil de plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs, en halte migratoire, en hivernage ou encore en reproduction.
- Réservoir de diversité biologique exceptionnelle dont la richesse patrimoniale est reconnue et relevée dans les différents inventaires (ZNIEFF, ZICO...) qui couvrent une grande partie des rivages de l'estuaire.

Le réseau

L'année 2013, comme les précédentes, est riche en événements dans le réseau des réserves. Tant à l'échelle régionale sur des projets d'envergure, tels le Conservatoire d'espaces naturels et le forum des gestionnaires, qu'à l'échelle locale où bénévoles et salariés travaillent d'arrache-pied sur les réserves et en dehors de celles-ci pour prospecter de nouveaux territoires. Voici un bref tour d'horizon des actions en cours ou moments particuliers...

Les projets de Conservatoire d'espaces naturels

Ce premier semestre 2013 a été consacré aux réflexions autour des projets de Conservatoires régionaux d'espaces naturels (CEN) en Bretagne et en Pays de la Loire. Si la mission de préfiguration en Pays de la Loire s'est vue rallonger sa mission au printemps faute d'avoir obtenu un projet consensuel, notamment avec les départements qui ont émis beaucoup de critiques, la région Bretagne, forte de l'exemple de sa voisine, a souhaité définir une période de préfiguration d'un an. Celle-ci démarrera en septembre 2013 afin de voir aboutir un CEN fin 2014. Une réunion du comité de pilotage à laquelle ont assisté Bretagne Vivante, AMV et FCBE (représentants de l'ensemble des associations citées ci-après) a eu lieu à la Région le 11 juillet : le coordinateur de la mission de préfiguration a été sélectionné et son travail démarrera à l'automne.

Bretagne Vivante et sept autres associations (AMV¹, Cicindèle², FCBE³, GMB⁴, Langazel⁵, LPO⁶, VivArmor⁷) ont réfléchi à une prise de position commune qu'elles soumettront par écrit aux partenaires institutionnels portant ce projet (Région et Dréal). Plusieurs réunions en interne et avec ces associations ont permis de coucher par écrit les idées à défendre : les plus-values souhaitées d'un CEN, une gouvernance faisant une large place aux associations et une place importante dans le suivi de la mission de préfiguration.

Des plans de gestion et des données saisies

Elen Lepage a travaillé pendant neuf mois (en service civique) au sein du réseau des réserves pour participer à la mise à jour des données naturalistes des réserves et des plans de gestion.

L'ensemble des inventaires naturalistes sur l'ensemble des réserves a donc été fini. Les données sont saisies sur des bases de données compatibles et devraient donc permettre d'effectuer des analyses plus fines donnant une vision plus réaliste de ce qu'abrite le réseau des réserves en termes d'espèces et d'habitats. Ce travail sera poursuivi en 2013-2014.

Du côté des plans de gestion, le réseau, fort de ses 116 réserves, compte 105 plans de gestion, à l'échelle d'une seule réserve ou d'un groupe de réserves, comme c'est le cas pour le gros document réalisé en 2013 pour l'ensemble des réserves (41 sites !) à chiroptères. Parmi ces plans, 85 datent de moins de 10 ans, ce qui laisse donc une belle marge d'amélioration tout de même pour la trentaine de sites qui n'ont pas de plans ou un plan désuet méritant une mise à jour.

10 « petites » réserves ont bénéficié d'un nouveau « mini » plan de gestion. Les réserves à chiroptères ont fait l'objet d'un travail de réflexion plus global et des fiches par sites.

Afin de réfléchir à la suite à donner à ce gros travail, des personnalités compétentes (bénévoles et salariées) ont été contactées pour constituer un groupe de travail.

Des contraintes financières de plus en plus lourdes

Les déficits chroniques de certaines réserves (Cap Sizun, marais de Rosconnec, marais de Pen en Toul, sites à sternes, station de baguage, etc.) et de la coordination régionale ne sont à ce jour pas encore enrégés, et pèsent lourdement sur les comptes de l'association.

- 1 AMV : Association de Mise en Valeur (gestionnaire de la RNR Magoar - Lann Bern)
- 2 Gestionnaire de la Maison du Patrimoine et des landes de Glomel
- 3 Forum Centre Bretagne Environnement, gestionnaires de nombreuses landes et tourbières (<http://www.fcbe-tourbiere.info/>)
- 4 Groupe mammalogique de Bretagne
- 5 Gestionnaire des landes du même nom à Trémaouézan (29) : <http://www.langazel.asso.fr/index.html>
- 6 Ligue pour la Protection des Oiseaux, gestionnaire de la réserve naturelle des Sept-Îles
- 7 Gestionnaire de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Les réserves

Rassembler les données naturalistes

Les réserves sont des terrains propices aux suivis et inventaires naturalistes, inscrits dans tous les plans de gestion comme des actions pouvant permettre d'atteindre l'objectif d'une meilleure connaissance de la faune, de la flore et des habitats. Le travail de collecte des données au sein du réseau régional des réserves constitue le cœur des activités bénévoles sur les réserves, en plus de celles menées par les équipes permanentes.

Suivis naturalistes et découvertes

Un travail de saisie des données naturalistes sur l'ensemble des réserves constituant le réseau a été réalisé en 2012 et 2013 par Elen Lepage, en service civique. Les données ont été principalement recueillies dans les bilans annuels qui sont compilés chaque année dans les annuaires des réserves depuis 1979. Ce sont donc près de 35 années de données qui ont ainsi été répertoriées. Bien que non exhaustives, ces données permettront d'obtenir une vision plus réelle de la diversité qui existe au sein des réserves. Des premières analyses font apparaître des résultats intéressants. Ci-après, quelques données extraites de cette première analyse.

Amphibiens

Des amphibiens ont été observés dans 42 sites sur les 115 réserves de Bretagne Vivante. Ces 42 réserves abritent 17 espèces, c'est-à-dire la moitié des espèces d'amphibiens présentes en France. Les espèces les plus communes sur les réserves sont le crapaud commun (*Bufo bufo*), la grenouille agile (*Rana dalmatina*), la grenouille verte (*Pelophylax kl. esculenta*), la rainette verte (*Hyla arborea*), la salamandre terrestre (*Salamandra salamandra*) et le triton palmé (*Lissotriton helveticus*). Ces espèces sont présentes sur environ 50 % des sites sur lesquels ont été inventoriés des amphibiens.



Salamandre terrestre (*Salamandra salamandra*)

Les plus rares sur les réserves sont la grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) trouvée sur les landes de la Bilais (44), le triton de Blasius (hybride issu de la reproduction entre *Triturus marmoratus* et *Triturus cristatus*), le triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) qui ont été observés dans les mares de la Tremblais (35) et la grenouille de Lessona (*Pelophylax lessona*) aperçue dans les mares de la Tremblais et la sablière de Kerharo (29).

Reptiles

Onze espèces de reptiles ont été observées dans 49 des 115 réserves de Bretagne Vivante. Les espèces les plus communément observées sont la coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la couleuvre à collier (*Natrix natrix*), le lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le lézard vert (*Lacerta bilineata*), le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) et la vipère péliade (*Vipera berus*).

Les espèces les plus rarement observées au sein du réseau des réserves sont la couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) dans les landes de Belan (56), la couleuvre vipérine (*Natrix maura*) dans la réserve naturelle régionale de Ligné (44) et la vipère aspic (*Vipera aspis*) sur la réserve de Ligné encore et dans la prairie de la Colinerie (44).

Une synthèse des données végétales sur plus de 30 ans

La synthèse des inventaires floristiques réalisée sur 115 sites entre 1979 et 2012 permet d'avoir une image plus précise du patrimoine végétal du réseau des réserves. Parmi ces sites, seuls 62 comptent des données végétales. Plusieurs raisons existent : certains sites n'abritent aucune espèce végétale comme c'est souvent le cas pour les sites à chiroptères et d'autres sites n'ont bénéficié d'aucun inventaire botanique.

Ce sont 1 436 espèces végétales qui ont été inventoriées sur les réserves.

Certaines espèces peuvent être qualifiées de patrimoniales car elles sont rares et/ou menacées ; c'est le cas notamment des 37 taxons prioritaires définis par le Conservatoire botanique. On dénombre 188 espèces sur les réserves de Bretagne Vivante qui présentent un intérêt patrimonial parmi les 445 espèces considérées comme rares et menacées à l'échelle du territoire breton (liste rouge de la flore du massif armoricain constituée en 1992). On peut citer *Eryngium viviparum* (Quatre chemins à Belz), le narcisse des Glénan (réserve naturelle de Saint-Nicolas-des-Glénan) ou encore *Liparis loeselii* présente à Kerharo-Kerboulén en baie d'Audierne (29).

Trois nouvelles réserves

En 2013, trois nouveaux sites font l'objet de conventions de partenariat.

Il s'agit de l'**étang du Cardinal** (5,5 ha.) à Guérande (44) dont le propriétaire est aussi le conservateur bénévole. Ces landes et étangs abritent, entre autres, le très rare isoète épineux.

Le **Bois de Quifistre** (1 ha) à Saint-Molff (44), à proximité de la saline du même nom, abrite une héronnière remarquable. Une convention avec son propriétaire a été signée en février. C'est Thérèse Corcuff qui en est la conservatrice.

Les chiroptères ne passent pas une année sans qu'un ou plusieurs sites ne bénéficient d'une convention nouvelle. La **chapelle Saint-Gildas** à Bieuzy-les-Eaux (56) fait l'objet d'une convention de partenariat pour prévenir tout dérangement sur la colonie de mise-bas de petits rhinolophes. Arno Le Mouël en est le conservateur attiré.

Des projets d'arrêtés de biotope

Côtes-d'Armor : un argumentaire rédigé par les bénévoles de la section Rance-Émeraude et co-porté par le GMB et VivArmor portait sur l'estuaire de l'Arguenon ; déposé en février 2013, on attend des nouvelles. Par ailleurs, des projets déposés en 2009 pour sites à chiroptères n'ont pas encore abouti : Plédéliac, Jugon-les-Lacs et Dinan.

Ille-et-Vilaine : un projet d'arrêté a été déposé au printemps pour l'ancienne carrière du Clos Pointu et l'église de Dingé, tous deux suivis et gérés par Bretagne Vivante par voie de convention.

Du temps bénévole pour les réserves

On estime à 10 000 heures le nombre d'heures passées par les bénévoles en 2012 sur les réserves, bien que ce chiffre soit sans nul doute bien en deçà de la réalité. C'est l'équivalent de près de 6 emplois à temps plein, soit environ 200 000 €. ... ce n'est pas rien !

Qu'ils soient ici, encore et toujours, remerciés de tout ce temps, cette énergie, ces compétences et cette patience pour les bienfaits de la conservation de la nature « extraordinaire ».

	Terrain « naturaliste » (suivis, comptages, gestion)	Accueil animation	Paperasse réunions	divers
Conservateurs et bénévoles	6 500 h	800 h	1 800 h	900 h
Total		10 000 h		

Un projet de restauration pour Kerfontaine

L'hiver dernier a été l'occasion d'organiser une réunion sur la lande tourbeuse de Sérent - Kerfontaine) pour échanger avec Bernard Iliou, conservateur, sur les projets de restauration et d'extension de cette réserve. Il s'agit de déboiser une zone périphérique plantée de pins afin de retrouver de la lande en continuité avec celle de la réserve. Le bois ainsi coupé pourrait être valorisé par la commune pour son chauffage communal.

Un premier projet de broyage de saules aura lieu à l'automne grâce à la contribution financière de la réserve parlementaire de Paul Molac, député, et du conseil général du Morbihan.



Paul Manguin, conservateur de la réserve des Belans (St Guyomard - 56)





Bretagne Vivante

Poneys Dartmoor dans les marais de Rosconnec

Le pâturage partagé

Bretagne Vivante est propriétaire de troupeaux dans les monts d'Arrée et au Cap Sizun : poneys Dartmoor, vaches nantaises, moutons d'Ouessant et landes de Bretagne broutent les landes intérieures et les falaises... Depuis quelques années, les bêtes (gérées par Bernard Jézéquel dans les monts d'Arrée et Pierre Le Floc'h au Cap Sizun) passent aussi une partie de l'hiver dans les marais de Rosconnec et parfois même dans les prairies humides derrière l'étang de Trunvel. Cet hiver, afin de réfléchir à un fonctionnement optimal pour les bêtes et les réserves, une réunion entre techniciens et conservateurs a eu lieu pendant une journée sur deux sites. Des projets de clôturer une partie du site de Rosconnec pour accueillir des vaches nantaises du Cragou en hiver ont été évoqués comme celui d'accueillir des moutons d'un éleveur proche. En revanche, les moutons d'Ouessant du cap Sizun, dont il ne reste que des mâles, vont s'éteindre peu à peu, volontairement : leur « travail » est insuffisant à ce jour et le choix de privilégier les landes de Bretagne a été fait.

Les réserves naturelles nationales

Les réserves naturelles d'Iroise, de Saint-Nicolas-des-Gléan, de Groix et des marais de Séné sont en cours d'évaluation de leur document de planification et devront finaliser leur nouveaux plans de gestion dans les mois à venir : une validation du CSRPN⁸ et de leurs comités consultatifs de gestion et scientifiques est une obligation pour ces réserves naturelles nationales.

La Dréal Bretagne a proposé cette année de mettre à jour les conventions de gestion sur l'ensemble des réserves nationales bretonnes (à l'exception de l'Iroise qui a signé en 2012 une convention de co-gestion avec le parc naturel marin d'Iroise). Nous avons réfléchi avec les autres gestionnaires (LPO et VivArmor) pour présenter des remarques étayées et partagées. Cela a été globalement bien reçu et nous devrions voir ces conventions aboutir pour la fin de l'année lors des comités consultatifs. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur le statut de conservateur des réserves naturelles nationales.

⁸ CSRPN : Conseil Scientifique Régionale pour la Protection de la Nature

Ça bouge au Cap Sizun

Après plusieurs années de fermeture de l'accueil faute de moyens suffisants, l'équipe de la réserve a choisi d'embaucher Baptiste Pubert (en service civique) pour effectuer l'accueil au kiosque à l'entrée de la réserve. Par ailleurs, le Conseil général du Finistère (propriétaire) a installé un éco-compteur qui permettra de mieux évaluer la fréquentation du site.

Un autre jeune en service civique, Bruno de Billy, a été choisi pour travailler sur l'évaluation du plan de gestion et la rédaction d'un nouveau document pour la fin de l'année.

Quatre Chemins à Belz

L'expérience menée en 2012 avec deux vaches pie-noire étant concluante, elle a été remise en œuvre, dans les mêmes conditions en 2013. Afin de favoriser le piétinement autour de la mare, les vaches sont incitées à s'abreuver dans la mare. Par ailleurs, afin d'évaluer l'impact du piétinement (et surtout du non piétinement !), un exclos a été placé au-dessus d'un pied d'Eryngium témoin qui ne sera donc pas soumis au pâturage. Les résultats des comptages 2013 n'étant pas très encourageants, gageons que ces mesures lui seront profitables.

Le plan national pour l'Eryngium, porté par le Conservatoire botanique, a été validé au niveau national : le texte est consultable au siège. Les actions seront mises en place dès la fin de l'année 2013 normalement.



C. Izard

Eryngium viviparum en cage...

Marais de Rosconnec

Le conseil d'administration a validé le projet qui vise la cession des terrains appartenant à Bretagne Vivante dans les marais de Rosconnec à Dineault (29), achetés grâce aux fonds européens lors du programme LIFE sur le phragmite aquatique et à la fondation Aërowatt. L'idée de cette cession de terrain au Conseil général du Finistère est de donner plus de moyens à l'association pour gérer cette réserve alors que la gestion effectuée depuis la fin du programme LIFE se fait à perte. L'Europe a donné son accord de principe sur ce projet de cession moyennant le respect d'un certain nombre de points. D'ici la fin de l'année 2013, le Conseil général devrait proposer une convention de prêt à usage pour l'année 2014, dans l'attente de l'aboutissement de ces transactions foncières. À noter que l'on attend encore que le Docob de cette zone Natura 2000 soit validé (fin 2013 ?) pour déposer un contrat pour avoir également quelques moyens financiers.

Grandes landes de Trébédan

Après plusieurs années de reports successifs, les travaux de restauration de cette lande (par gyrobroyage) devraient enfin avoir lieu : le chemin a été long, mais nous touchons au but. Une première tranche de travaux devrait se faire en septembre sur 4 ha. Ces travaux seront financés grâce au legs Anne-Marie Barbaza et la section Rance-Émeraude. Ils consistent en l'arrachage des ligneux et semi-ligneux et en l'exportation en bordure de site : les matériaux andainés seront ensuite pour partie broyés dans deux ans, une fois secs.

Dans un second temps, et pour respecter le plan de gestion, il est envisagé en 2015, le broyage de ces végétaux, le creusement de 3 mares supplémentaires, et l'évacuation des tas de terre issus du creusement des deux mares de septembre 2010.

En 2013, les inventaires ont permis de confirmer la présence de l'engoulevent et du busard cendré, l'extension de la zone à drosera, la présence de la grassette du Portugal et du mouton délicat, des papillons, dont le petit mars et le miroir, et une vingtaine d'espèces de libellules.

Le fulmar insulaire

Le fulmar boréal se porte bien en cet été 2013 à Groix et à Belle-Île. Le couple de Beg Melen à Groix a donné naissance à trois poussins (du jamais vu !) et cinq sites (dont plusieurs nouveaux) de reproduction ont été comptés sur Belle-Île-en-Mer cette année, avec environ 5 à 7 individus par site.



M. Magrier

Faucon pèlerin

(extrait du bilan annuel 2012 rédigé par Erwan Cozic)

Bilan chiffré régional (5 départements) : 30 couples, 25 pontes et 35 jeunes à l'envol

Une page qui se tourne...

Pour tous ceux et celles qui ont connu le temps de l'accueil à Belle-Île-en-Mer au kiosque de l'Apothicaire, sachez qu'il n'est plus... En effet, dans le cadre de la restauration du site, propriété du Conservatoire du littoral, le kiosque (mais aussi, et surtout, l'hôtel qui avait été construit là dans les années 1970 et qui constituait une réelle verrue) a été rasé. Bretagne Vivante ne propose plus d'animation estivale depuis 2012 à proximité de la réserve de Koh-Kastell, mais les bénévoles de la section locale proposent quelques animations ponctuelles et surtout des sorties annuelles pour faire des comptages (craves à bec rouge, grands corbeaux, fulmars boréaux, orchidées...).

Forum des gestionnaires 2013

Cette seconde édition du Forum des gestionnaires organisé par Bretagne Vivante portait sur la trame verte et bleue. En effet, il nous est apparu intéressant de réfléchir et partager nos expériences sur la mise en œuvre de cette politique nationale, qui se situe à l'interface entre nos préoccupations majeures que sont les moyens de conserver la nature « extraordinaire » et son intégration dans une nature plus « banale » en cohérence avec le développement du territoire. Ce sont 77 personnes de 37 structures qui se sont rendues à Morlaix le 10 avril 2013.

Le bilan est téléchargeable sur le site de Bretagne Vivante (www.bretagne-vivante.org) dans le menu Réseau des Réserves / Forum des gestionnaires.

L'annuaire des réserves 2012

Il est consultable auprès de Maïwenn Magnier. Comportant beaucoup de données brutes et peu d'analyses, il n'est pas transmis tel quel en dehors de l'association. Il constitue l'archivage de l'ensemble des rapports d'activité des 113 réserves en 2012.



Avant (ci-dessus) – Après (ci-dessous)



Le musée du site des Forges à Moisdon-la-Rivière (44) fait peau neuve et ouvre un espace dédié au patrimoine naturel

Sous l'égide de la commune de Moisdon, un groupe de travail associant différents acteurs locaux a œuvré depuis 2 ans pour concevoir une nouvelle exposition. Un muséographe en a réalisé la scénographie. Inaugurée le 28 juin, elle est installée dans une des anciennes grandes halles de la Forge et retrace l'histoire des Forges du Pays de Châteaubriant et du site et comporte un espace d'expositions temporaires.

Trois membres de la section de Châteaubriant ont participé activement à la création de l'espace dédié à la richesse floristique et faunistique du site, où l'association effectue régulièrement des actions de gestion sur différentes parties du site et gère une petite réserve naturelle à proximité. Une artiste nantaise, Fabienne Raimbaud, a réalisé à l'aquarelle une vaste représentation du site et de nombreuses espèces qui y sont présentes. La lande, sa diversité floristique et ses usages, les batraciens, sont entre autres évoqués avec des supports interactifs, ludiques, vidéos...

Pays de schiste, l'activité ardoisière locale est également retracée.

Le musée s'enrichira progressivement au fil des années et des contributions qui pourront être apportées.

Ouverte de juin à septembre (jusqu'au 08/09) du jeudi au dimanche après-midi, entrée gratuite.



Découverte botanique à la Balusais

Une nouvelle surprise botanique sur le site de la Balusais (Gahard, 35) : le groupe botanique rennais de Bretagne Vivante y a découvert de deux pieds de *Lycopodiella inundata* – Lycopode inondé.

Ce petit ptéridophyte (groupe des fougères au sens large) hygrophile et acidiphile, est une espèce pionnière des landes tourbeuses et des tourbières. Espèce particulièrement rare dans notre département (une seule station connue actuellement : la tourbière de Lambrun à Paimpont), sa présence à la Balusais renforce considérablement l'intérêt patrimonial du site (protection nationale et liste rouge armoricaine) et confirme le rôle des travaux de génie écologique engagés depuis plusieurs années par Bretagne Vivante et le lycée agricole de Saint-Aubin-du-Cormier (la station a été découverte sur un site réouvert cette année par des élèves du lycée). Des prospections complémentaires seront à prévoir pour estimer le nombre de pieds réellement présents sur le site et évaluer les potentialités des secteurs périphériques afin d'engager une gestion adéquate pour favoriser le développement de cette espèce d'intérêt majeur pour le département et la région Bretagne.

Des épicéas aux bruyères

« Autrefois, les enfants du Bouillard surveillaient les bêtes qui allaient dans la montagne mais parfois on allait faire autre chose et elles en profitaient pour rentrer à l'étable. Si les bêtes rentraient avant nous, on se faisait engueuler ! »

Emmanuel Holder
responsable des réserves des monts d'Arrée
emmanuel.holder@bretagne-vivante.org

C'est ainsi que Marcel Guillou raconte comment les vaches parcouraient Parkou Lann – comprenez les parcelles d'ajonc – au-dessus du village de Kergreis en Plougonven pour trouver leur pitance. Quelques décennies plus tard, Marcel et ses voisins héritaient des landes de Parkou Lann et plantaient des épicéas de Sitka, des sapins de Vancouver et du chêne rouge sur 85 ha. Le groupement forestier de Plougonven était né et, avec lui, une envie irrésistible de planter du sapin sur tout le Cragou. Heureusement, de nombreux riverains ne l'entendaient pas de cette oreille et une association se créait pour défendre les landes, les courlis et les busards. Pour financer l'acquisition de parcelles qui allaient entraver le projet d'enrésinement massif du site, l'association rééditait l'œuvre de E.W.L. Davies « La chasse aux loups en Bretagne » [1]. Devant cette levée de boucliers, les projets d'enrésinement étaient abandonnés, la réserve associative des landes du Cragou était née et la SEPNEB en devenait le gestionnaire.

Abattage et acquisition

En 2010, les services de l'État ordonnaient l'abattage de 25 ha de ces boisements de résineux dont une partie était malade. Le produit de la vente de bois devait permettre à l'État de se rembourser des dettes contractées par le groupement forestier au cours des trente années d'ex-

ploitation. Pour autant, on ne peut pas dire que cette exploitation ait fait l'objet de nombreux travaux, puisque le pourtour des jeunes arbres n'a jamais été débroussaillé, aucun dépressage [2] n'a été mené et encore moins d'éclaircie sélective [3]. Les arbres n'étaient pas beaux et très peu d'entre eux auraient pu être vendus comme bois d'œuvre et apporter une plus-value intéressante. Au final, le bois servira à faire de la pâte à papier et de la caisse (palettes, emballages). À la fin des travaux d'abattage, le Conseil général du Finistère devenait propriétaire des 25 ha abattus mais aussi du reste des propriétés du groupement forestier, soit 60 ha composés de résineux et de landes. Sur les 25 ha abattus, les branchages et les têtes de résineux – ce qu'on appelle les rémanents – jonchaient le sol recouvrant la couche d'aiguilles accumulées depuis trente ans. La reprise de la lande semblait bien compromise !

Comment réhabiliter ?

Grâce au service « espaces naturels » du Conseil général, une demi-douzaine de serristes [4] furent contactés pour leur proposer les rémanents qui pouvaient être transformés en plaquettes et être utilisés pour chauffer leurs installations. À chaque fois, les serristes demandaient à être payés pour ramasser ce que nous leur

Les résineux sont très peu hospitaliers pour la faune et la flore locale.

[1] Cet ouvrage vient d'être réédité avec de nombreuses erreurs et coupes.

[2] dépressage : suppression d'un rang de jeunes résineux sur quatre pour permettre aux autres de se développer.

[3] éclaircie sélective : suppression individuelle d'arbres chétifs pour permettre à d'autres de mieux se développer.

[4] serriste : agriculteur dont les cultures poussent sous serre.



Réunion au sommet... des landes du Cragou pour imaginer un protocole de réhabilitation

offrions. Parallèlement, une réunion de terrain était organisée le 18 novembre 2010 entre gestionnaires, techniciens de l'environnement et universitaires pour définir un protocole de réhabilitation de ces 25 ha. Le principe qui était alors retenu était de permettre à la banque de graines contenues dans le sol de s'exprimer. Pour ce faire, il fallait dégager le sol des rémanents et de la couche d'aiguilles qui l'occultait. Comme l'exportation de cette matière est coûteuse, l'idée était de la stocker en andains entre deux rangs de souches permettant le décapage de six à neuf rangs inter-souches. Le dessouchage était écarté

car l'extraction des racines risquait de faire remonter à la surface des minéraux susceptibles de modifier l'oligotrophie du sol, sans parler du coût que cette opération engendrerait. Enfin, l'épandage de litière de lande avec de la bruyère en graines était proposée de façon à soutenir les semences déjà contenues dans le sol car les éricacées, caractéristiques des landes atlantiques, sont bien les espèces cibles de cette réhabilitation.

Premier essai

Au printemps 2011, le Conseil général du Finistère mettait à notre disposition 70 heures de pelleteuse pour décaper et mettre en andains les rémanents et la litière d'aiguilles. Ainsi, 4 ha étaient nettoyés et, l'automne suivant, Pierre Le Floc'h, technicien basé à la réserve du Cap Sizun, débarquait avec son tracteur et sa barre de coupe « passe-partout » pour faucher de la lande mûre et l'épandre sur le sol décapé. Quelques semaines plus tard, les étudiants du lycée de Suscinio (Morlaix) en BTS Gestion et protection de la nature complétaient l'ensemencement en cueillant et en semant des graines de bruyères et de callunes. Au printemps 2012, les ajoncs mais aussi quelques indésirables comme la petite oseille ou la digitale profitaient du décapage pour s'épanouir. Les bruyères se développaient moins vite mais de nombreuses petites pousses pointaient leurs cotylédons donnant des pieds fleuris à la fin de l'été surtout aux endroits où des graines avaient été apportées par épandage ou semis à la volée.

Le temps des dossiers

Fort de ces premiers retours, il fallait trouver les moyens pour étendre cette première expérience au reste de la parcelle mais aussi financer la gestion après réhabilitation. Car, si la lande poussait, il ne faudrait pas qu'elle se fasse envahir par des saules, bourdaines et autres ajoncs. Avec les souches et les nombreux rochers de quartz qui parsèment la parcelle, la fauche n'était pas envisageable. Seul le pâturage extensif pouvait entretenir cette parcelle. Au printemps 2012, le Parc naturel régional d'Armorique et Bretagne Vivante répondaient alors conjointement à l'appel à projets « Stratégie nationale pour la biodiversité » lancé par le Ministère de l'écologie et du développement durable pour bénéficier de financements permettant la fin des travaux et l'entretien de cette parcelle mais aussi la suppression de boisements sur le domaine de Menez Meur. Cette première candidature n'aboutissait pas et le Conseil général décidait donc d'engager un contrat Natura 2000 pour décaper la vingtaine d'ha restante sur le Cragou. Les travaux ont eu lieu au début de l'année 2013 grâce à l'entreprise Diverres qui a utilisé un nouveau godet sur sa



Les boutons floraux d'éricacées sont récoltés pour récupérer les graines qui seront semées sur les zones décapées.

Un programme sur l'avocette élégante

Guillaume Gélinaud, Arnaud Le Houédec & Frédéric Touzalin

Parmi les avocettes suivies de près, citons l'exemple d'une avocette vendéenne née en juin 2012 et revue à trois reprises au Portugal en octobre. En janvier 2013, les ornithologues l'auront également observée au Maroc.



C. Wala

Oiseau bagué à Séné en 2007 qui niche depuis plusieurs années à Texel aux Pays-Bas



Régalette, une nouvelle entreprise partenaire, investie pour l'avocette élégante.

Responsable du programme avocette élégante :
Guillaume Gélinaud
(guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org)

Contact module internet :
Arnaud Le Houédec
(arnaud.lehouedec@bretagne-vivante.org)

Les baies, estuaires et marais littoraux du littoral atlantique français, notamment la Loire-Atlantique et le Morbihan, jouent un rôle majeur au niveau européen, tant pour la reproduction que l'hivernage de l'avocette élégante. Comme d'autres espèces de limicoles, l'avocette a montré des changements récents de son aire de répartition. Au cours des deux dernières décennies, les effectifs hivernants affichent une tendance à l'augmentation aux Pays-Bas, en Angleterre et en France, tandis que l'on constate plutôt un déclin dans le sud-ouest de l'Europe.

Engagé en 1996 dans la Réserve naturelle des Marais de Séné (Morbihan), le programme d'étude de l'avocette a été étendu en 2003 aux marais de Guérande (Loire-Atlantique) et au marais Breton (Vendée), puis à l'Île de Ré et à la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (Charente-Maritime) en 2005, en partenariat avec la LPO.

Au sein des populations reproductrices du nord-ouest de l'Europe, les avocettes se distinguent individuellement par leur comportement migratoire. Certaines restent durant l'hiver à proximité de leur lieu de reproduction. D'autres effectuent des déplacements beaucoup plus longs jusqu'en péninsule ibérique ou le nord-ouest de l'Afrique.

Le programme vise à mieux comprendre le comportement migratoire à l'échelle individuelle : les oiseaux sont-ils fidèles à leur lieu d'hivernage, et quels sont les avantages de la « sédentarité » en matière de survie ou de succès de la reproduction ?

Depuis 1996, près de 2 400 avocettes ont été baguées et 60 000 observations de ces oiseaux ont été réalisées. Des oiseaux bagués en 1996 sont toujours en vie.

Un nouvel outil pour la collecte des contrôles d'avocettes élégantes baguées

Une plate-forme internet est à la disposition de tout observateur depuis le mois de juillet. Elle propose différentes fonctionnalités comme la saisie des observations d'avocettes baguées. L'ajout d'informations est guidé pour permettre une exploitation statistique par l'équipe scientifique. L'observateur peut également interroger la vie de l'avocette observée. Une liste récapitulative et une carte des observations permettent de suivre son parcours depuis son baguage à la naissance.

Cet outil a ainsi pour objectif de stimuler le retour d'informations, d'uniformiser les données et de créer du lien entre les observateurs, acteurs précieux de la réussite du programme. Pour faciliter l'implication d'observateurs étrangers, une version anglophone est également disponible.

La création de cette plate-forme, l'aide aux observations et aux travaux scientifiques sont soutenus par l'entreprise Régalette dont l'unité de fabrication de galettes est située à Saint-Nolff. L'entreprise s'est rapprochée de Bretagne Vivante pour traduire sa présence dans le Golfe du Morbihan par un investissement local en faveur de la nature. Son aide financière, qui traduit un engagement moral, vient ainsi en appui du programme sur la partie morbihannaise. ■

Site : <http://www.bretagne-vivante.org/avocette>



L'emploi associatif, variable négligeable ?

Roger Uguen
trésorier

tresorier@bretagne-vivante.org

Le financement du système social français (retraite, couverture maladie, allocations familiales, indemnité chômage...) repose essentiellement sur les salaires. Ce mode de financement peut nuire à la compétitivité des entreprises et constituer un frein à l'emploi. Aussi depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs accordent des exonérations de charges concernant essentiellement les bas salaires.

Au printemps 2012, le gouvernement Fillon avait annoncé pour l'automne 2012, en cas de réélection de Nicolas Sarkozy, le transfert de la cotisation patronale Allocations familiales (5,4 %) sur la TVA. Il en aurait résulté une importante réduction des charges pour l'association.

Le gouvernement Ayrault a opté pour un autre mécanisme : le crédit d'impôt compétitivité et emploi, qui prévoit le remboursement des charges sociales à hauteur de 4 % en 2013 et 6 % à partir de 2014 sous forme de crédit d'impôt sur l'impôt sur les bénéfices. Les modalités de restitution de cet allègement des charges sociales avait amené Bretagne Vivante, par un courrier du 4 décembre 2012, à signaler au Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, Benoît Hamon, que la plupart des associations ne bénéficieraient pas de cet allègement de charges puisque non assujetties à l'impôt sur les bénéfices. La loi a donc prévu un dispositif particulier pour les associations : le dégrèvement de 6 000 euros sur la taxe sur les salaires dont elles bénéficiaient jusque là est porté à 20 000 euros. Si cette disposition permet aux associations qui emploient peu de salariés de bénéficier à plein de l'allègement des charges sociales, il n'en est pas de même pour Bretagne Vivante. L'allègement des charges de 14 000 euros résultant de cette disposition doit être comparé à celui dont elle bénéficierait si elle était soumise à l'impôt sur les bénéfices : 55 000 euros en 2013 et plus de 80 000 euros à partir de 2014.

En ces temps de forte réduction des financements de l'État pour la biodiversité, cet allègement aurait été le bienvenu. Dommage que les pouvoirs publics n'accordent pas autant d'importance à la sauvegarde de l'emploi dans les associations que dans les autres entreprises. ■



Végétalisons nos murs et nos façades pour plus de nature, La biodiversité, c'est l'affaire de tous !



Laure Pinel
éducatrice à l'environnement
laure.pinel@bretagne-vivante.org



La jonction entre le trottoir et les murs des habitations (maisons individuelles, habitats collectifs) constitue un enjeu conséquent en terme de désherbage chimique ou mécanique, puisqu'elle représente un linéaire extrêmement important.

En 2007, Bretagne Vivante et la Mce (Maison de la Consommation et de l'Environnement) ont proposé à la ville de Rennes de s'associer à l'opération « Embellissons nos murs » afin de la dynamiser.

Afin d'éviter le désherbage, cette opération consiste à casser le trottoir le long de son mur pour y planter la flore choisie.

La végétalisation des fonds de trottoir est aujourd'hui une action proposée par un grand nombre de collectivités en France. Soucieuses de conjuguer l'urbanisation et la nature, ces communes offrent la possibilité aux habitants de s'approprier l'espace public pour jardiner. Les habitants deviennent ainsi des acteurs impliqués dans l'embellissement de leur rue, de leur cadre de vie, en complémentarité avec les aménagements publics.

Outre le fait de favoriser la nature en ville et de réduire l'usage des pesticides, cette opération présente des avantages esthétiques, sociaux et écologiques. Ils créent du lien entre voisins-jardiniers. Les végétaux contribuent à la régulation des températures, améliorent l'isolation des maisons, fixent les polluants, protègent les murs des pluies battantes et des tags...

Contrairement aux idées reçues, ces murs végétalisés n'amènent pas d'humidité mais, à l'inverse, assainissent les murs en absorbant l'eau. De même, en choisissant les bonnes plantes et les bons supports, les végétaux n'abiment pas les murs, mais les protègent.

Suite au succès de l'opération rennaise « Embellissons nos murs » et aux différentes

demandes de transfert d'expériences, une méthode à destination des communes de la région a été réalisée, afin de les accompagner dans cette démarche en leur proposant différents outils de communication.

Les communes désireuses de mettre en place ce dispositif ont donc la possibilité de signer une convention avec la Mce, leur permettant ainsi de bénéficier gratuitement :

- d'une plaquette informative et personnalisable,
- du cahier des charges et d'un courrier type de demande d'autorisation d'occupation de l'espace public,
- d'un diaporama d'animation de réunions publiques,
- et d'un livret guide pratique « Végétalisons nos murs et nos façades » (nouveau livret Mce dans le cadre du programme Eau et Pesticides, téléchargeable sur le site : www.jardinaunaturel.org) ■



Pour tous renseignements complémentaires :

- Guénaelle Noizet, Mce :
02.99.30.35.50

- Laure Pinel, Bretagne Vivante :
02.99.30.49.95

Comptage des oiseaux des jardins en hiver

Bilan du dénombrement
de janvier 2013



Tristan Audren, Yann Février, Guillaume Gélinaud, Charline Proust & Sébastien Théof

Les 26 et 27 janvier 2013, Bretagne Vivante et le GEOCA (Groupe d'études Ornithologiques des Côtes d'Armor) ont coordonné la deuxième opération de comptage des oiseaux des jardins en Bretagne. Pour la première fois l'opération a été étendue à la Loire-Atlantique.

Destinée au grand public, cette opération de science participative se fixe comme double objectif de développer la connaissance et la sensibilisation du grand public pour la biodiversité locale, mais aussi de participer activement à une connaissance plus globale de la biodiversité et de son évolution dans le temps. L'opération initiée en Bretagne en 2009 par le GEOCA, est calquée sur d'autres comptages du même type existant déjà en France (Normandie) ou en Europe (Angleterre, Belgique, Allemagne...). Pendant un week-end défini à l'avance, toutes les personnes intéressées sont ainsi invitées à compter durant une heure tous les oiseaux observés dans leur jardin ou dans un lieu choisi (parc, école...). Il suffit ensuite de remplir et transmettre la fiche de comptage et de renseignements disponible en ligne ou sur demande. Une nouveauté majeure cette année, la possibilité de saisir les résultats en ligne.

La participation a atteint 5 883 personnes cette année (3 489 en 2012), grâce à un très bon relais de l'information par les médias. Le nombre de participants varie cependant fortement selon les départements, le Finistère arrivant largement en tête avec 2 770 personnes, tandis que l'on ne compte que 209 jardins inventoriés en Loire-Atlantique. Au total, plus de 170 000 oiseaux ont été dénombrés en

2013, représentant 90 espèces. Le nombre d'espèces varie selon les départements, de 51 en Loire-Atlantique à 81 dans le Finistère. Ces différences s'expliquent largement par le nombre de participants et la diversité géographique. Il est parfois possible d'observer une aigrette garzette, un pipit maritime, voire exceptionnellement un crabe à bec rouge depuis un jardin situé sur le littoral.

Le nombre moyen d'espèces observées varie très peu selon les départements ou les années : il est toujours voisin de 10. En revanche, le nombre d'individus peut changer plus fortement, de 31,9 en 2013 (plus faible valeur depuis 2009) à 41,3 en 2011. L'hiver 2012-2013 a été particulièrement doux, ce qui peut expliquer une moindre abondance des oiseaux dans les jardins, notamment aux postes de nourrissage.

Le rougegorge et le merle noir sont les espèces les plus fréquemment observées dans les jardins bretons, occupant un rang moyen voisin de 1,5, ce qui signifie que c'est toujours l'un ou l'autre qui arrive en tête dans les cinq départements. L'élargissement du comptage donne plus de relief aux variations géographiques de l'abondance des espèces. Ainsi, l'étourneau sansonnet est-il en quelque sorte l'espèce emblématique des jardins finistériens où il est l'espèce la plus abondante. En revanche, il n'arrive qu'en 4^e ou 7^e position en Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan. Le bouvreuil pivoine et la fauvette à tête noire sont nettement plus fréquentes dans les départements de l'Ouest, tandis que les jardins d'Ile-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor accueillent beaucoup plus souvent le pinson du Nord. Il n'y a donc pas uniformité des oiseaux des jardins au sein de la région.

Cette opération de science participative apporte donc un nouvel éclairage sur l'avifaune commune de Bretagne.

Prochain comptage « oiseaux des jardins » les 25 et 26 janvier 2014. ■



Pour les Côtes-d'Armor, vous pouvez retrouver les résultats des opérations antérieures sur le site du GEOCA :
<http://geoca.pagesperso-orange.fr/>
 Pour les autres départements :
<http://www.bretagne-vivante.org/>

Rendez-vous les 7 et 8 décembre prochain pour les Rencontres d'Ornithologie Bretonne

Bretagne Vivante Ornithologie (BVO) et le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) organisent la seconde édition des Rencontres d'Ornithologie Bretonne le week-end du 7/8 décembre 2013 à Saint-Brieuc.

Au programme : des conférences sur la connaissance et la conservation des oiseaux en Bretagne, une sortie ornithologique sur la Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc et une soirée cinéma naturaliste, avec possibilité d'hébergement sur place.

Ce temps d'échanges et d'informations est ouvert à tous : venez nombreux !

(inscriptions en cours)



Officialisation du groupe naturaliste « Bretagne Vivante Entomologie »

Dans la lignée des deux groupes naturalistes récemment créés, Bretagne Vivante Ornithologie et Bretagne Vivante Botanique, le groupe œuvrant sur l'entomologie à Bretagne Vivante a pris le nom de Bretagne Vivante Entomologie. Composé de salariés et de bénévoles, ce groupe pilote actuellement 5 grandes thématiques que sont :

- l'animation de plusieurs atlas (papillons de jours et de nuit, odonates, orthoptères) ;
- la formation (un programme annuel de formations est proposé) ;
- l'organisation annuelle des Rencontres régionales sur les atlas en cours ;
- la préparation d'un observatoire des Invertébrés de Bretagne en partenariat avec le GRETTA, VivArmor Nature et l'Université de Rennes ;
- ... et tout récemment : le projet de rédaction d'un atlas des papillons de jours en Bretagne, pour une publication envisagée en 2015.

Contact du groupe : *Sophie Coat* (sophie.coat@bretagne-vivante.org)



Cet hiver, participez à l'enquête sur les sites de mortalité routière des Amphibiens

Aux mois de février et mars, de nombreux amphibiens sont victimes de la circulation routière alors qu'ils tentent de rejoindre leurs sites de reproduction.

Bretagne Vivante a lancé une enquête régionale participative visant à recenser les portions de routes soumises à d'importantes mortalités d'amphibiens. Les indications collectées permettront, à terme, d'identifier les sites à enjeux puis de résorber ces écrasements par la mise en place de dispositifs de franchissement adaptés.

Pour accéder à l'enquête en ligne : http://www.bretagne-vivante.org/com-ponent/option,com_mortamphi/



Les revues de Bretagne Vivante-SEPNB

Bretagne Vivante - Penn ar Bed - L'Hermine Vagabonde



Bretagne Vivante

• Revue semestrielle
Actualité de l'environnement en Bretagne, la revue de l'association est envoyée gratuitement aux adhérents de Bretagne Vivante. Il est également possible d'acheter la revue au numéro.

PRIX PUBLIC AU NUMÉRO

3 €



L'Hermine Vagabonde

• Bulletin trimestriel junior
Des infos pour découvrir les secrets de la nature en Bretagne, des trucs pour aider à la préserver et, dans chaque numéro, un superbe poster.

ABONNEMENT (4 NUMÉROS), 12,00 €
ABONNEMENT (8 NUMÉROS), 20,00 €
PRIX AU NUMÉRO 3,00 €

... le petit rhinolophe, les rapaces nocturnes, le guillemot de Troïl, les méduses, l'eryngium, la raie, exploration nature, 1, 2, 3 opération « comptage des oiseaux des jardins », 21 libellules de Bretagne tome 1, Libellules tome 2.



Penn ar Bed

• Bulletin trimestriel de fond sur la nature et l'environnement en Bretagne.

ABONNEMENT, PRIX PUBLIC 25,00 €
ABONNEMENT, PRIX ADHÉRENT 21,00 €
ÉTUDIANT, SANS EMPLOI

• Nos numéros spéciaux

206 Le phragmite aquatique	PP 6,10 €	PA 4,90 €
201 Les oiseaux du Cap Sizun	PP 6,10 €	PA 4,90 €
199-200 Géomorphologie en Finistère	PP 12,20 €	PA 9,80 €
193-194 Les oiseaux de la baie d'Audierne	PP 12,20 €	PA 9,80 €
190-191 Histoire naturelle de l'Île de Groix	PP 12,20 €	PA 9,80 €
186 Les orchidées de Bretagne	PP 6,10 €	PA 4,90 €
184-185 Archipels et Îlots de Bretagne	PP 12,20 €	PA 9,80 €
183 La RN de Saint-Nicolas des Glénan	PP 6,10 €	PA 4,90 €

• Autocollants

Réserve Naturelle des Marais de Séné,
Réserve Naturelle de Groix, Tourbière
de Sérent Kerfontaine, Réserve des
Landes du Cragou, Réserve Naturelle
d'Iroise.

PP 0,80 € PA 0,60 €

• Cartes postales

Réserve Naturelle des Landes du Cragou,
Réserve Naturelle du Venec, Réserve Naturelle
de Groix, Réserve Naturelle d'Iroise, Réserve
Naturelle du Cap Sizun, Réserve Naturelle des
Marais de Séné.

PP 0,50 € PA 0,30 €

• Posters (60x80)

Les posters de François Bourgeon

- Paysage de roselière en Baie
d'Audierne

- Busard en Baie d'Audierne,
PP 6,10 € PA 4,88 €

Posters Réserves Naturelles

Iroise, Monts d'Arrée

PP 8,00 € PA 5,60 €



Offrez-vous une magnifique reproduction
d'un dessin de Philippe Pénicaud



PRIX PUBLIC = PP - PRIX ADHÉRENTS = PA - HORS FRAIS D'ENVOI (VOIR BON DE COMMANDE)
VALABLE 6 MOIS À PARTIR DE LA PARUTION DE CE NUMÉRO

J'adhère à Bretagne Vivante

☐ Tarif normal	30,00 €
☐ Étudiant ou demandeur d'emploi	9,00 €
☐ Membre bienfaiteur (à partir de...)	100,00 €
☐ Association	40,00 €

J'associe à mon adhésion

☐ Mon conjoint (nom, prénom) :	5,00 €
☐ Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €
☐ Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €
☐ Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €

Je souhaite être rattaché(e) à la section de :

Je m'abonne à :

☐ L'Hermine Vagabonde (revue junior)	
• 4 numéros	12,00 €
• 8 numéros	20,00 €
☐ Penn ar Bed (revue naturaliste bretonne)	
• 4 numéros, prix public	25,00 €
• 4 numéros, prix adhérent, étudiant ou demandeur d'emploi	21,00 €

Je soutiens Bretagne Vivante

afin de garantir l'indépendance et l'efficacité de ses actions.

Je fais un don de : €

et je recevrai un reçu fiscal pour obtenir une déduction de 66 % de ce don sur mes impôts (acquisitions d'espaces naturels, actions juridiques, surveillances de sites de nidification, etc.)

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

☐ Je souhaite recevoir la lettre d'information électronique

Mon règlement

☐ Je règle par prélèvement automatique et je demande un formulaire à l'association.

☐ Un chèque bancaire ☐ Un chèque postal de €

Merci de nous renvoyer votre bulletin accompagné de votre règlement à :
Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France – BP 63121, 29231
BREST Cedex 3



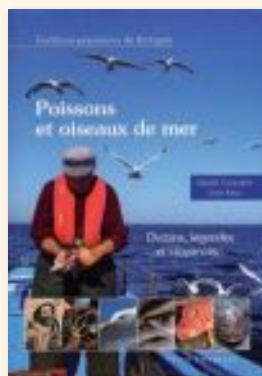
Saviez-vous qu'il existait une Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) ? Celle-ci rassemble des chercheurs qui tentent de combler le retard français dans la compréhension d'un phénomène essentiel. Il aurait été dommage que les travaux passionnants du dernier colloque organisé par l'AHPNE ne soient pas largement diffusés. *Une protection de l'environnement à la française ?* rassemble 25 textes qui apportent un précieux éclairage sur ce qui a construit l'approche française en matière de protection de la nature. L'héritage du passé colonial, le vieux fond rationaliste, la place de l'État contribuent à faire de la question environnementale « une affaire de spécialistes ou de militants » et non « un moteur d'innovation et de création » imprégnant la société comme le souligne le sociologue Bernard Kalaora. Comprendre le contexte historique et social dans lequel s'inscrit notre action est essentiel pour une association comme Bretagne Vivante.

F. de B.

UNE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À LA FRANÇAISE ? (XIX^e - XX^e SIÈCLE)

C. F. MATHIS ET J. F. MOUHOT (DIR.)

Champ Vallon, 346 p., 25 €



Trop négligés par les grands folkloristes passionnés de chants, de contes et de légendes, les savoirs naturalistes populaires ont heureusement trouvé en la personne de Daniel Giraudon un collecteur acharné maîtrisant le breton comme le gallo. Les éditions Yoran Embanner ont la bonne idée de rééditer le premier ouvrage de la série (*Du coq à l'âne*) et, après les plantes (*Du chêne au roseau*) et les invertébrés (*Le folklore des insectes*), de compléter la série par deux nouveaux volumes (coécrits avec Yann Riou). *Coquillages et crustacés. Dictons et légendes du bord de mer* et *Poissons et oiseaux de mer. Dictons, légendes et croyances*. Même si l'auteur ne cherche pas à identifier précisément les espèces dont lui parlent ses informateurs, ces livres passionneront ceux qui savent que notre compréhension de la nature ne peut que s'enrichir des savoirs naturalistes populaires.

F. de B.

DU COQ À L'ÂNE 13 €

COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

Dictons et légendes du bord de mer 13 €

POISSONS ET OISEAUX DE MER.

Dictons, légendes et croyances, 346 p., 13 €

DANIEL GIRAUDON ET YANN RIOU

Yoran embanner



Boue, vase, tange, graviers. Quels meilleurs supports pour laisser une trace, ses traces ?

Combien d'anonymes se sont laissés aller à écrire un mot ou deux, librement, éphémèrement sur le sable ? L'enfant son propre prénom, l'amoureux celui de son aimée ?

Fernand Verger, mû par une inaltérable passion pour les paysages amphibies, s'est attaché à rechercher des plumes plus célèbres qui ont su rendre leurs lettres de noblesse à ces paysages encore trop mal perçus car trop mal appréciés.

Le géographe spécialiste des Wadden nous révèle des descripteurs talentueux et inattendus de ces paysages salés, observateurs à l'œil aussi acéré que le verbe. Excusez du peu : Balzac, Saint John Perse, Colette, Victor Hugo, Julien Gracq, Léopold Sédar Senghor, Boileau-Narcejac, Simenon, Jacques Brel, Gilles Vigneault, etc.

Ce livre, esthétique, format à l'italienne, devient un original précis de géographie littorale en trente-sept étapes depuis les polders de l'Escaut occidental chers à l'auteur jusqu'aux salins de Provence entre Hyères et la presqu'île de Giens.

Chaque site est rythmé sur une double page par une citation et une brève bibliographie de l'écrivain, une notion de géographie physique littorale, une superbe photo grand angle. Iconographie majestueuse et souvent originale.

La lecture se fait parfois douloureuse au rappel de l'absurde comportement humain vis-à-vis de ces milieux côtiers mais, au fil des pages, répond le soulagement des éclats d'une langue française volant au secours de ces paysages salés.

A. THOMAS

PAYSAGES SALÉS.

Promenades littéraires et paysages littoraux

FERNAND VERGER

Belin, 110 p., 18 €



La technique numérique a facilité l'accès d'un nombre grandissant d'amateurs à la photographie naturaliste. Ils auront tout à gagner à profiter de la longue expérience d'Erwan Balança rassemblée dans *Le Grand livre de la photo de nature*. Même ceux qui n'ont d'autre ambition que de garder des souvenirs de leurs observations fugitives pourront trouver leur bonheur dans ce livre, ne serait-ce qu'en découvrant les superbes images données en exemple. L'auteur a la délicatesse de laisser chacun rêver qu'il pourra un jour en faire autant.

FdB

LE GRAND LIVRE DE LA PHOTO DE NATURE

ERWAN BALANÇA

Eyrolles, 249 p., 28 €

NOTRE LANGUE EST UNIVERSELLE

Les mesures compensatoires ! Notre belle association a joué un rôle moteur dans l'inventaire naturaliste du bocage de Notre-Dame-des-Landes (NDDL), et vous savez sans doute la qualité impressionnante du travail réalisé par tant de bénévoles.

Et donc, bravo ? Bravo, en effet, mais il n'est pas interdit de s'interroger sur l'invasion de nos esprits par la langue de l'économie. Faut-il rappeler le rôle des « chambres de compensation » dans le secteur bancaire ? L'absurdité de notre époque est telle que chacun finit par croire que l'on peut tout compter. Échanger. Remplacer. Un territoire où l'on trouve de l'eau n'est-il pas, ipso facto, une zone humide ?

On sait que les aménageurs de NDDL s'appuient sur un exemple américain proprement délirant. Il existe en effet, au pays de « la libre entreprise » un marché florissant de la nature. Des banques privées y commercialisent des crédits qui permettent de détruire à la condition de conserver ailleurs « la même chose ». À une échelle incomparable, les mêmes ou leurs clones ont institué un marché du carbone censé lutter contre le dérèglement climatique mieux que les hommes. On a vu.

C'est délirant, car aucun esprit humain n'est capable de dire ce qu'est vraiment un écosystème, dans sa beauté, son efficacité, son extrême complexité. La seule chose certaine est qu'un bocage ou un bout de forêt recouverts de béton disparaissent à jamais. Le langage des « compensateurs » de NDDL est sans mystère, qui utilise les mots de ratio, de plus-value, de coefficient, de gestion. On devrait donc appliquer à la vie elle-même les pauvres leçons d'un système économique qui compte deux siècles, quand l'homme habite la Terre depuis deux millions d'années. La langue de la destruction servirait par miracle à la restauration du monde.

Et puis ? Il est certes plus facile d'écrire une chronique que de renverser la table où s'écrivent les autorisations ministérielles. Sans aucun doute, il faut savoir parler les langues étrangères. Comme celle des aménageurs. Mais sans jamais oublier que la nôtre est la seule qui soit vraiment universelle. La vie est la seule mesure, et cette mesure est incommensurable.

Fabrice Nicolino

